

COMMUNE DE PREZ

BUDGET 2021

Message au Conseil général

Séance du 11 février 2021

Table des matières

1	Préambule.....	3
1.1	Situation.....	3
1.2	Hypothèses de travail.....	3
2	Budget de fonctionnement	4
2.1	Généralité.....	4
2.2	0. Administration.....	5
2.4	1. Ordre public.....	7
2.5	2. Enseignement et formation	7
2.6	3. Culture et loisirs.....	8
2.7	4. Santé	8
2.8	5. Affaires sociales	9
2.9	6. Transports et communications.....	9
2.10	7. Protection et aménagement de l'environnement	10
2.11	8. Economie	11
2.12	9. Finances et Impôts	12
2.13	9. Finances et Impôts SANS les postes extraordinaires (fusion et amort.).....	12
2.14	90. Impôts	13
3	Budget d'investissements	14
3.1	Généralité.....	14
3.2	Nouveaux investissements.....	14
3.3	Tableau complet des investissements.....	24

1 Préambule

1.1 Situation

Le budget 2021 est bien évidemment influencé par la crise sanitaire de la Covid-19. Ainsi, les charges sont en hausse et les recettes sont en baisse par rapport au budget 2020. Malgré cela, nous devons continuer à garder en état nos infrastructures, c'est-à-dire les conduites pour l'eau potable, les canalisations d'eaux usées, le réseau routier et prévoir le futur, notamment dans le domaine de l'approvisionnement en eau, des écoles, du sport et de la culture.

Le taux d'impôt actuel ne permettra pas, à long terme, d'assurer le financement de tous les projets futurs à mener dans une commune fusionnée.

Les moyens mis à disposition au travers du budget 2021 permettront aux services communaux de fonctionner à la satisfaction des citoyens et de disposer de la capacité d'action nécessaire pour consolider la fusion. L'engagement d'un responsable technique a été fait dans ce sens.

Le conseil communal a décidé de reporter à 2022 le passage au plan comptable MCH2 et aux nouvelles méthodes comptables comme le laisse prévoir la Loi sur les communes. Ceci en raison de la mise en place de la fusion qui a occupé le personnel. Un budget est prévu pour du support externe, sous forme de mandat, pour soutenir le personnel dans cette activité.

1.2 Hypothèses de travail

Pour faire face à la Covid-19, nous avons augmenté les charges d'entretien et de nettoyage.

L'augmentation des coûts sociaux résultant du chômage qui sera manifestement plus élevé en 2021 influencera les charges à la hausse, mais actuellement c'est encore difficile à chiffrer.

Dans les recettes, nous avons réduit les impôts ordinaires de 1% sur leur totalité par rapport au budget 2020 qui contenait déjà une réduction de 1,5%. L'impact du chômage viendra réduire les recettes fiscales. Il semble réaliste de tabler sur un 1% supplémentaire de réduction. Nous avons également tenu compte de l'avis du Service des contributions qui a indiqué une diminution de 15% sur les impôts des personnes morales par une diminution que de 12.4% car nos personnes morales sont principalement représentées par un institut bancaire qui ne sera pas en difficulté financière.

2 Budget de fonctionnement

2.1 Généralité

Le budget de fonctionnement est établi au plus près de la réalité des dépenses, soit très souvent en référence aux comptes provisoires 2020 en tenant compte d'un impact de la Covid-19.

Le résultat est une perte, explicable par les charges supplémentaires liées à la Covid-19 ainsi qu'à la mise en place de la nouvelle commune. La diminution des recettes fiscales péjore le résultat. Le montant de la perte s'élève à CHF 82'272.31.

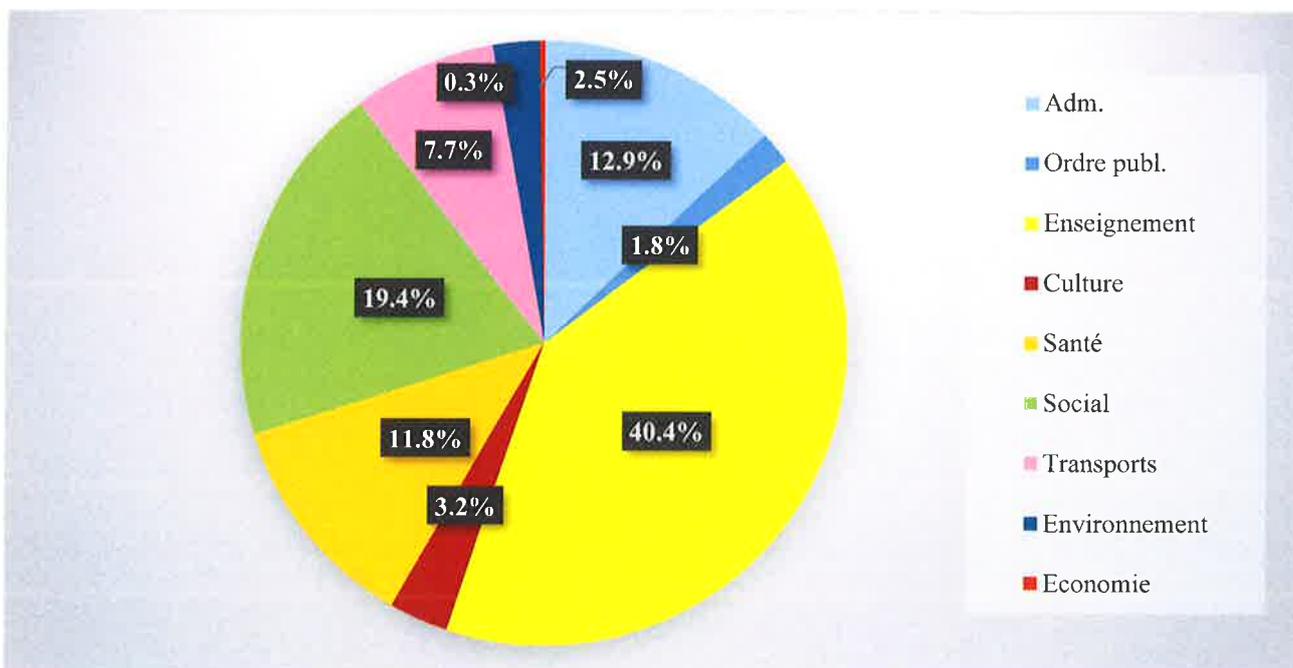
La subvention de CHF 391'380.- de l'Etat pour le soutien à la fusion a complètement été absorbée par le budget de fonctionnement. Mais c'est en principe le but de ce soutien de soulager les charges de fonctionnement lors des fusions.

La marge nette d'autofinancement est le résultat avant amortissements et provisions diverses, elle se monte à CHF 79'805.49.

Les charges liées cantonales s'élèvent à CHF 2'534'920.51, en augmentation de CHF 185'532.45 par rapport au budget 2020.

Les charges liées communales s'élèvent à CHF 2'356'954.95, soit en augmentation de CHF 364'589.08 ou 17,70% en raison de l'intégration dans comptes de la gestion du Cercle scolaire comme charges liées communales.

Graphique représentant la répartition des charges nettes par dicastère :



2.2 0. Administration

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	995'716.50	90'000.00	905'716.50	
Budget 2020 voté	854'101.60	9'000.00	845'101.60	
Ecart budget 2021 – budget 2020	141'614.90	81'000.00	60'614.90	+7,17
Comptes 2019 des 3 communes	1'221'454.77	156'765.52	1'064'689.25	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	- 269'038.57	66'765.52	-131'772.75	-14,54

Le tableau ci-dessus fait apparaître une augmentation de 7,17% entre les budgets 2021 et 2020.

010.300.00 Traitements et jetons du Conseil général – 22'000.-

Selon proposition du Conseil communal, les séances de préparation du Conseil général doivent également être indemnisées. Il s'agit de 4 séances pour 30 membres à 90.- et 120.- pour la présidence. Pour information, les séances des commissions sont indemnisées à 80.-.

010.310.10 Information – 12'000.-

Cette année 2021 est une année d'élection qui demandera de nombreuses publications et envois divers ainsi que l'édition au minimum de 2 bulletins d'information communale. L'objectif est toujours de limiter le papier dans la mesure du possible.

010.311.00 Informatique – 1'000.-

Il s'agit de la licence du logiciel WeDo pour les membres du Conseil général. C'est une plateforme collaborative qui permet de centraliser les documents et gérer des tâches.

010.318.31 Honoraires organe de révision – 5'200.-

Montant correspondant à l'offre de la société BDO proposée par la Commission financière et nommée par le Conseil général pour la révision des comptes durant 3 ans.

010.390.20 Imputation interne, salaire du personnel – 4'000.-

Il s'agit des heures dédiées au secrétariat du Conseil général, prélevées sur les salaires de l'administration. En principe, le secrétaire communal doit, selon la Loi sur les communes, assumer le rôle de secrétaire du Conseil général.

011.300.10 Traitements et jetons du Conseil communal – 72'100.-

Sans changement, le Conseil communal propose la rémunération suivante :

Syndic : fixe de 8'000.- + 100.- par séance de Conseil (48 séances)

Vice-Syndic : fixe de 5'500.- + 100.- par séance de Conseil (48 séances)

Conseiller : fixe de 5'000.- + 100.- par séance de Conseil (48 séances)

Total montants fixes : 38'500.- / Total montants séances : 33'600.-

011.310.11 Vacations du Conseil communal – 25'000.-

Le Conseil communal propose la rémunération suivante :

Un montant de 40.- / heure pour les séances de travail entre conseillers, groupes de travail avec divers intervenants, services de l'Etat, séances de chantier, séance avec les citoyens, etc...

Ce montant est en forte baisse par rapport au budget 2020 qui se montait à 60'000.- car au budget 2020 ces vacations sont réparties dans les comptes des différents dicastères.

020.301.00 Traitements du personnel administratif – 470'000.- (sans ch. sociales)

L'organisation n'est pas encore définitive au sein de l'administration. Les engagements prévus pour un poste de collaborateur administratif et d'aide comptable génèrent une hausse provisoire des salaires du personnel administratif.

020.315.10 Maintenance et hébergement système informatique – 41'500.-

Le système informatique est hébergé et les services fournis par le prestataire Groupe T2i, filiale suisse située à Sierre.

C'est la deuxième année du contrat de 5 ans.

La gestion du site internet est faite par le personnel communal.

020.318.30 Prestations de tiers - 10'000.-

Ce budget représente les honoraires d'avocat pour nous aider à maintenir l'Office postal.

020.318.60 Honoraires personnel sur mandat – 25'000.-

Ce budget comprend les honoraires pour soutenir le personnel communal dans les travaux de mise en place du nouveau système comptable MCH2 ainsi que divers travaux relatifs à la fusion.

2.4 1. Ordre public

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	168'041.05	44'200.00	123'841.05	
Budget 2020 voté	185'086.05	45'700.00	139'386.05	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-17'045.00	-1'500.00	-15'545.00	-11,15
Comptes 2019 des 3 communes	218'681.54	113'704.98	104'976.56	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	-50'640.49	-69'504.98	18'864.49	+17,97

La principale dépense concerne la participation au service des tutelles et curatelles pour 74'537.- augmentée de 3'560.- par rapport au budget 2020. Elle évolue en fonction du nombre d'habitants.

Les dépenses concernant les pompiers diminuent par rapport au budget 2020 car il y a moins d'achats d'équipement prévus.

2.5 2. Enseignement et formation

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	3'967'542.55	1'131'332.35	2'836'210.20	
Budget 2020 voté	2'982'333.97	196'330.00	2'786'003.97	
Ecart budget 2021 – budget 2020	985'208.58	935'002.35	50'206.23	+1,80
Comptes 2019 des 3 communes	3'167'870.96	505'267.10	2'662'603.86	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	799'671.59	626'065.25	173'606.34	+6,52

Tous les budgets concernant l'enseignement sont transmis par l'Etat. Les chiffres sont stables.

Les autres charges sont liées au cercle scolaire et à l'accueil extrascolaire. On relève une augmentation des subventions communales car la fréquentation de l'accueil est en hausse.

La présentation est nouvelle car depuis août 2020 c'est la commune de Prez qui a repris la gestion du cercle scolaire et il faut intégrer tous les comptes du cercle scolaire avec l'intégralité des montants dans notre comptabilité.

En raison de la Covid-19, les coûts de conciergerie ont été adaptés à la hausse sur la base des coûts enregistrés en 2020.

2.6 3. Culture et loisirs

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	222'436.30	0.00	222'436.30	
Budget 2020 voté	152'659.70	0.00	152'659.70	
Ecart budget 2021 – budget 2020	69'776.60	0.00	69'776.60	+45,70
Comptes 2019 des 3 communes	183'486.00	2'500.00	180'986.00	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	38'950.30	-2'500.00	41'450.30	+22,90

La différence marquée entre le budget 2021 et 2020 provient des coûts du Conservatoire qui enregistre un plus grand nombre d'élèves de notre commune. On a prévu un montant de 10'000.- pour une manifestation marquant la fusion et 4'000.- pour la fête nationale du 1er août.

2.7 4. Santé

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	838'283.71	10'500.00	827'783.71	
Budget 2020 voté	814'896.00	10'500.00	804'396.00	
Ecart budget 2021 – budget 2020	23'387.71	0.00	23'387.71	+2,90
Comptes 2019 des 3 communes	798'051.30	8'860.20	789'191.10	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	40'232.41	1'639.80	38'592.61	+4,89

Ces budgets sont communiqués par l'Etat. Ils sont en légère augmentation.

2.8 5. Affaires sociales

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	1'372'913.55	12'000.00	1'360'913.55	
Budget 2020 voté	1'268'937.60	2'100.00	1'266'837.60	
Ecart budget 2021 – budget 2020	103'975.95	9'900.00	94'075.95	+7,42
Comptes 2019 des 3 communes	1'267'609.10	59'319.10	1'208'290.00	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	105'304.45	-47'319.10	152'623.55	+12,63

Ces budgets sont presque tous communiqués par l'Etat. Ils sont stables.

Le budget qui est du ressort de la commune est celui de l'aide aux crèches et accueils de jour.

540.365.10 Subventions aux garderies, écoles maternelles et crèches – 260'000.-

Au budget 2020 nous avons estimé le montant à 215'000.- en ayant ôté un mois et demi d'exploitation en raison de la Covid-19. Au budget 2021 nous devons prévoir un montant pour l'année complète, soit 260'000.-

540.365.30 Subventions à l'école maternelle – 21'744.-

D'autre part, on subventionne une école maternelle, à Grolley, pour 21'344.-. La fréquentation a aussi augmenté.

2.9 6. Transports et communications

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	556'435.00	15'000.00	541'435.00	
Budget 2020 voté	593'282.05	61'930.00	531'352.05	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-36'847.05	-46'930.00	10'082.95	+1,89
Comptes 2019 des 3 communes	588'133.22	74'490.15	513'643.07	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	-31'698.22	-59'490.15	27'791.93	+5,41

620.301.00 Traitements du personnel édilitaire - 106'000.-

Dans ce budget on constate une légère augmentation des charges. Pourtant, dans le détail, il y a des différences importantes entre ces deux budgets. Le montant des salaires a augmenté de 45'000.- en raison de l'engagement du responsable technique. Il est de 106'000.- au lieu de 61'000.-. Ce salaire est réparti sur les dicastères des routes pour 10%, de l'approvisionnement en eau pour 30%, de la protection des eaux 30%, de l'aménagement du territoire pour 20% et pour 10% sur les bâtiments selon décision du Conseil communal.

620.312.00 Electricité – éclairage public – 26'510.-

Le budget de l'éclairage public comprend la consommation pour CHF 18'000.- ainsi qu'un contrat d'entretien de CHF 8'510.-.

620.314.00 Entretien des routes et des places - 50'000.-

Le budget d'entretien des routes a diminué de 56'000.- pour s'élever à 50'000.- au lieu de 106'000.-. C'est le budget 2020 qui comprenait des réparations urgentes des routes qui étaient connues lors de l'établissement du budget. En 2021, on prévoit un budget en regard d'une situation normale.

650.318.00 Abonnements CFF – 30'700.-

Les cartes journalières CFF figurent également au budget 2021 pour 2 abonnements.

650.354.00 Participation aux abonnements de transports publics – 30'000.-

Le Conseil propose toujours de subventionner les abonnements des transports publics. Il s'agit d'un montant de 30'000.- qui permet d'attribuer une subvention de 20% (mais au maximum 100.-) sur chaque abonnement ordinaire et de 40.- par abonnement demi-tarif.

2.10 7. Protection et aménagement de l'environnement

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	1'080'262.65	908'064.70	172'197.95	
Budget 2020 voté	1'086'031.90	911'721.95	174'309.95	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-5'769.25	-3'657.25	-2'112.00	-1,21
Comptes 2019 des 3 communes	1'078'912.49	930'360.47	148'552.02	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	1'350.16	-22'295.77	23'645.93	+15,91

Selon la Loi sur l'eau potable (LEP), qui adopte le principe de causalité (pollueur payeur) exigé par la Confédération, la taxe de base annuelle et la taxe d'exploitation doivent couvrir la totalité des coûts liés à l'entretien et au maintien de la valeur des infrastructures pour la distribution d'eau potable et à l'achat de l'eau. En l'état, nous devons effectuer un prélèvement aux réserves pour couvrir les coûts.

Le nouveau règlement communal de l'eau potable (en préparation) devra définir la répartition entre la taxe de base et la taxe d'exploitation afin de couvrir l'ensemble des coûts comme défini dans la LEP.

Dans le compte de fonctionnement nous avons inscrit en plus, par rapport à 2020, des salaires pour le responsable technique et des coûts d'entretien supérieurs.

Ensuite dans la protection des eaux, on trouve le même phénomène, les coûts ne sont pas couverts. La protection contre les nitrates à Noréaz n'était pas inscrite au budget 2020. Il faut indemniser les agriculteurs pour 15'090.- selon une convention qui court jusqu'en 2023. Ce projet de protection des eaux pourrait continuer afin d'obtenir des subventions cantonales et fédérales.

Pour la déchetterie, nous avons un taux de couverture de 79,32 contre 84% au budget 2020. Taux minimum admis 70%. Nous avons dû augmenter le budget du ramassage des ordures ménagères car nous avons plus de points de collecte en raison des nouvelles constructions. La taxe de base et la taxe proportionnelle ont été inversées dans le budget 2020.

Dans l'aménagement du territoire, les salaires sont en partie refacturés pour la gestion administrative des dossiers de construction.

2.11 8. Economie

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de charges	Ecart en %
Budget 2021	23'514.05	0.00	23'514.05	
Budget 2020 voté	26'973.75	0.00	26'973.75	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-3'459.70	0.00	-3'459.70	-12,82
Comptes 2019 des 3 communes	28'416.50	618.00	27'798.50	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	-4'902.45	618.00	-4'284.45	-15,41

Par rapport au budget 2020, l'entretien des chemins forestiers est prévu pour un montant de 2'000.- au lieu de 10'000.-

2.12 9. Finances et Impôts

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de revenus	Ecart en %
Budget 2021	920'858.50	7'852'644.50	6'931'786.00	
Budget 2020 voté	962'002.30	7'554'229.35	6'592'227.05	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-41'143.80	298'415.15	339'558.95	+5,15
Comptes 2019 des 3 communes	1'548'080.19	8'129'305.13	6'581'224.94	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	-627'221.69	-276'660.63	350'561.06	+5,32

Par rapport au budget 2020, la hausse des revenus provient de la subvention à la fusion pour 391'380.-.

940.330.00 Amortissements obligatoires – 325'892.-

Un écart entre le budget 2021 et 2020 est également constaté sur les amortissements. Les gros investissements prévus par la commune de Corserey n'ont finalement pas été réalisés en 2019. Le budget 2020 est trop élevé.

2.13 9. Finances et Impôts SANS les postes extraordinaires (fusion et amort.)

	Charges	Revenus	Excédent de revenus	Ecart en %
Budget 2021	920'858.50	7'421'489.50	6'500'631.00	
Budget 2020 voté	962'002.30	7'554'229.35	6'592'227.05	
Ecart budget 2021 – budget 2020	-41'143.80	-132'739.85	-91'596.05	-1,38
Comptes 2019 des 3 communes	1'548'080.19	8'129'305.13	6'581'224.94	
Ecart budget 2021 – comptes 2019	-627'221.69	-707'815.63	-80'593.94	-1,22

2.14 90. Impôts

Désignation	Charges	Revenus	Excédent de revenus	Ecarts en %
Budget 2021	16'000.00	6'142'727.00	6'126'727.00	
Budget 2020 voté	15'600.00	6'155'305.00	6'139'705.00	
Ecarts budget 2021 – budget 2020	400.00	-12'578.00	-12'978.00	-0,21
Comptes 2019 des 3 communes	82'032.29	6'573'218.25	6'491'185.96	
Ecarts budget 2021 – comptes 2019	-66'032.29	-430'491.25	-364'458.96	-5,61

Par rapport au budget 2020, les recettes fiscales prévues sont en légère baisse en raison de la Covid-19. Et par rapport aux comptes 2019 qui ont enregistré des recettes extraordinaires, elles sont en baisse de 5,61%.

Le budget 2021 est basé sur les acomptes demandés en 2020, réduits de 1%, pour tenir compte de la situation économique qui va vraisemblablement se dégrader en 2021.

Le résultat négatif de CHF 82'272.31 s'explique par des charges salariales supplémentaires, des frais de nettoyages en hausse et des recettes fiscales réduites.

3 Budget d'investissements

3.1 Généralité

Le budget des investissements comprend les investissements déjà votés mais non réalisés ou partiellement réalisés. A ceux-ci s'ajoute la proposition du Conseil communal pour de nouveaux investissements. **(voir annexe 1)**

3.2 Nouveaux investissements

Administration

- **Equipement de 7 postes de travail pour le personnel communal, montant total de CHF 15'000.-**

Le parc informatique de l'administration a besoin de se moderniser. En effet, actuellement tous les postes sont fixes et pas toujours bien équipés.

Afin de garantir une continuité du travail même en période de télétravail, il est nécessaire de fournir aux collaborateurs du matériel spécifique et dont la sécurité est garantie.

Nous voyons également que nous avons de plus en plus de séances dans d'autres locaux communaux que l'administration et il est nécessaire de pouvoir travailler avec tous les outils nécessaires.

L'offre d'Omne qui est le fournisseur habituel de Prez-vers-Noréaz est proche de l'offre faite par la société Franic qui a fourni le matériel aux écoles.

Financement par l'emprunt

Investissement de 15'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	150.00
Amortissements 40%	6'000.00
Coûts totaux	6'150.00

Routes

Préambule

L'état des routes a fait l'objet d'une étude par le bureau SEGC. Cette dernière a permis d'obtenir un plan d'ensemble des routes communales montrant par codes couleurs l'état de dégradation de chaque segment de route.

Le réseau routier de Noréaz s'avère particulièrement dégradé. La route de la Tourbière doit faire l'objet d'une étude conceptuelle afin d'améliorer la sécurité des piétons lors de la traversée à proximité du carrefour au bas de la route de l'Église.

La route des Arbognes et la route du Lac seront aménagées en zone 30 km/h (dossiers déposés au SECA).

Afin de répartir les investissements sur plusieurs années, le Conseil communal propose de procéder par priorité en tenant compte des coûts et opportunités.

Situation générale : voir plan annexe 2

- **Réfection de la route Sous Pierraz – secteur Noréaz - pour CHF 220'000.-**

Les travaux comprennent :

- fraisage de la couche bitumineuse
- nettoyage de la surface de support
- pose de l'enrobé bitumineux y compris la couche d'encollage

Cette route est passablement sollicitée. Elle dessert les habitations sises le long de la route, la déchetterie et le stand de tir à 300 m.

Son état est fortement dégradé. Le passage de nombreux véhicules lourds lors des travaux d'assainissement de la butte de tir, travaux qui sont aujourd'hui terminés, n'a fait qu'aggraver la situation.

La nécessité ou non de poser un revêtement bitumeux sur le dernier tronçon sera étudiée. Le montant devisé le prévoit, mais si cela ne s'avère pas nécessaire (par ex. remplacé par du gravier stabilisé), nous en ferons l'économie.

Il s'agit du segment 20-715m, soit la totalité de la longueur jusqu'à la jonction de la route du stand de tir (695m au total).



Financement par l'emprunt

Investissement de 220'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	2'200.00
Amortissements 4%	8'800.00
Coûts totaux	11'000.00

- **Trottoir et tapis de finition de la route des Chênes – secteur Prez-vers-Noréaz pour CHF 120'000.-**

Suite aux travaux de construction du quartier de villas au sud et de trois immeubles locatifs au nord, puis du passage des conduites de transport de chaleur du CAD, la réfection complète de la route des Chênes s'avère nécessaire. Dans le but de créer une synergie avec les travaux de réfection dus par Celsius (CAD), nous avons demandé d'attendre le printemps avant de poser un revêtement bitumeux sur la tranchée du CAD.

Celsius s'est engagé à payer le 45% des frais de pose du tapis (devisés à CHF 38'295,00).

Un trottoir franchissable sera créé jusqu'à la hauteur du ruisseau pour sécuriser le chemin emprunté par les élèves de l'école, suivi d'un marquage au sol.



Financement par l'emprunt

Investissement de 120'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	1'200.00
Amortissements 4%	4'800.00
Coûts totaux	6'000.00

- **Eclairage public à la route des Combes – secteur Prez-vers-Noréaz pour CHF 18'000.-**

Afin poursuivre le changement de l'éclairage public vers des solutions plus économiques, il est prévu de passer à un éclairage LED dynamique dans ce quartier. Cela signifie que des détecteurs de présence déclenchent l'éclairage.

Financement par l'emprunt

Investissement de 18'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	180.00
Amortissements 4%	720.00
Coûts totaux	900.00

- **Réfection de la route de Seedorf - secteur Noréaz - pour CHF 140'000.-**

Les travaux comprennent :

- Fraisage de la couche bitumineuse
- Nettoyage de la surface de support
- Pose de l'enrobé bitumineux y compris la couche d'encollage.

Il s'agit d'un segment de 1500-2000m (soit 500m au total) marqué sur le plan.

Après discussion avec M. Akry, ingénieur en charge de l'étude, ce secteur est à réparer en priorité afin de ne pas détériorer la structure. De plus, les accotés nécessitent systématiquement des interventions pour des réparations d'urgence après chaque orage.



Financement par l'emprunt

Investissement de 140'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	1'400.00
Amortissements 4%	5'600.00
Coûts totaux	7'000.00

- **Acquisition d'un véhicule de service pour CHF 30'000.-**

Suite à la fusion des trois communes, un véhicule de transport est nécessaire pour le personnel du service technique, afin de ne pas abuser de l'utilisation des véhicules privés durant le travail. Conformément à la politique environnementale adoptée par la commune et le respect de son label «Cité de l'énergie» obtenu récemment, le choix s'est naturellement porté sur un véhicule à traction électrique, type Renault Kangoo Express Z.E. R60.

Le prix d'achat relativement élevé (prix catalogue CHF 44'103,00) est compensé par des frais d'entretien et d'énergie nettement moindres, ainsi qu'une exemption de taxe cantonale durant trois ans. Le rabais de flotte (CHF 10'711,00) et une prime spéciale (CHF 5'000,00 valable en janvier 2021) permettent de diminuer drastiquement le prix d'achat.

Suite au renvoi du budget, nous avons sollicité Renault Suisse SA pour obtenir une prolongation du délai pour l'obtention de la prime spéciale. Dans le cas où cette prolongation serait refusée, nous investiguerons pour une autre solution (par ex. autre fournisseur).

Financement par l'emprunt

Investissement de 30'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	300.00
Amortissements 15%	4'500.00
Coûts totaux	4'800.00



Approvisionnement en eau

Côté infrastructures, les travaux nécessaires à la mise en conformité du réseau communal selon les exigences du plan d'infrastructure pour l'eau potable (PIEP) se poursuivent. Un plan d'investissements par étapes (à court, moyen et long terme) est défini dans le PIEP, afin d'assurer la qualité et la pérennité des infrastructures nécessaires pour l'alimentation en eau de boisson et la défense contre les incendies.

Le plan du réseau communal comprend 3 secteurs (Corserey, Noréaz, Prez-vers-Noréaz), désormais rassemblés et un PIEP en cours d'harmonisation. La gestion de ce réseau est assurée par le personnel communal ou par l'octroi de mandats externes. La venue d'un responsable du service technique permettra d'assurer la planification et le suivi des travaux futurs prévus dans le PIEP de manière professionnelle.

Les accidents ne sont pas exclus. La nouvelle commune de Prez a débuté son exercice par une rupture de conduite sous la route cantonale à Corserey (direction Lentigny), ce qui a généré des frais importants (environ 70'000 francs) dus notamment à la réparation du revêtement phono absorbant.

La phase 2 de l'étude visant à exploiter l'eau de la source des Romains (Moulin de Prez) est en bonne voie. Les premières analyses sont encourageantes. L'exploitation de cette source est déterminante pour assurer une balance positive entre la fourniture et la consommation d'eau de la commune, afin de maîtriser l'augmentation des coûts liés aux exigences légales en matière de financement des frais imputés à la distribution d'eau potable.

- **Phase I – PIEP – infrastructures pour CHF 40'000.-**

Il s'agit de coûts pour installer deux portes sur le réservoir d'eau.

Financement par l'emprunt

Investissement de 40'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	400.00
Amortissements 4%	1'600.00
Coûts totaux	2'000.00

- **Phase I – PIEP – gestion pour CHF 28'000.-**

Il s'agit d'un système de gestion en remplacement du système actuel.

Financement par l'emprunt

Investissement de 28'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	280.00
Amortissements 4%	1'120.00
Coûts totaux	1'400.00

- **PIEP – harmonisation pour CHF 18'000.-**

Il s'agit d'harmoniser les 3 secteurs correspondant aux anciennes communes.

Financement par l'emprunt

Investissement de 18'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	180.00
Amortissements 4%	720.00
Coûts totaux	900.00

Protection des eaux

- **Mise en place SIT pour CHF 15'000.-**

Il s'agit de la mise en place du géoportail (web) pour la commune de Prez. Le SIT (système d'information du territoire) est alimenté par les données officielles telles que les dangers naturels, l'existence d'une zone à protéger, etc... Il permet de visualiser des cartes de données géographiques interactives.

Financement par l'emprunt

Investissement de 15'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	150.00
Amortissements 4%	600.00
Coûts totaux	750.00

- **Collecteur et dessableur – Le Dormiau – secteur de Noréaz - pour CHF 275'000.-**

La suite du projet Palon II.

Ce collecteur a une fonction importante car il sert à drainer la majeure partie des eaux claires du village de Noréaz. En raison du tassement de la terre, le collecteur est à certains endroits en surface et pourrait être endommagé par le passage de machines agricoles. Cette situation crée également un danger de blessures pour le bétail. L'exploitant a ponctuellement dû intervenir afin de sécuriser les lieux.

Le dessableur, quant à lui, est ancien et son remplacement était déjà discuté par l'ancienne commune. Il ne permet plus de retenir correctement le gravier qui se déverse dans le ruisseau qui risquerait d'être enseveli.

Financement par l'emprunt

Investissement de 275'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	2'750.00
Amortissements 4%	11'000.00
Coûts totaux	13'750.00

- **Collecteur Eaux claires - Rte des Combes - secteur de Prez-vers-Noréaz - pour CHF 13'000.-**

Les travaux sur ce collecteur font suite à ceux entrepris en 2019 dont certains de manière urgente. Ce nouvel investissement permettra de changer une partie du collecteur d'eaux claires et de terminer les travaux commencés en 2019.

Financement par l'emprunt

Investissement de 13'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	130.00
Amortissements 4%	520.00
Coûts totaux	650.00

Aménagement du territoire

- **Plan d'aménagement local**

La révision des plans d'aménagements communaux commencée dans les anciennes communes de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz a occupé le conseil communal de Prez durant cette première année de fonctionnement. Après plusieurs séances de présentation et de travail en collaboration avec la commission d'aménagement et les urbanistes les PAL des 3 secteurs ont été passés en revue. Le Conseil communal a approuvé les PAL de Noréaz et de Prez-vers-Noréaz tels que mis à l'enquête dans les anciennes communes en septembre 2019. Le PAL de Corserey a été approuvé par l'ancienne commune en décembre 2019. Les trois dossiers sont maintenant au même stade, en traitement à la DAEC. Ils doivent être vus sous l'angle du nouveau plan directeur cantonal, conformément à la décision du TF tombée en octobre.

Dans l'attente des décisions d'approbations de la DAEC, nous devons établir un budget d'investissement pour la suite des procédures. Il est nécessaire de compter des heures de travail pour les urbanistes qui comprendront les analyses des décisions d'approbation de la DAEC, les analyses des préavis des services et quelques séances de travail pour un projet de détermination.

Pour cette première étape de la suite du processus de révision, il est estimé pour les 3 PAL, un montant de 30'000.-

Pour la deuxième étape qui consistera à procéder aux modifications des PAL selon les décisions d'approbation et aux mises à l'enquête partielles, il est estimé pour les 3 objets un montant de 114'000.-

Le conseil communal demande au conseil général d'approuver un investissement de 144'000.- au total pour la suite du processus des révisions du PAL, secteur Corserey, secteur Noréaz et secteur de Prez-vers-Noréaz de la commune de Prez.

Pour évaluer ce montant il a été demandé une offre aux deux bureaux d'urbanisme qui se sont occupés des révisions en cours. Les estimations se basent sur le cas concentrant le plus de prestations en 2021.

- **PAL Prez – Phase 1 pour CHF 30'000.-**

Comme cité ci-dessus, il s'agit des honoraires des urbanistes pour l'analyse des décisions suite à la mise à l'enquête.

Financement par l'emprunt

Investissement de 30'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	300.00
Amortissements 15%	4'500.00
Coûts totaux	4'800.00

- **PAL Prez – Phase 2 pour CHF 114'000.-**

Il s'agit des honoraires pour effectuer les modifications nécessaires à l'approbation des PAL.

Financement par l'emprunt

Investissement de 114'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	1'140.00
Amortissements 15%	17'100.00
Coûts totaux	18'240.00

Immeubles du patrimoine administratif

- **Rénovation du toit du bâtiment de l'administration communale pour CHF 160'000**

La toiture du bâtiment de l'administration communale est un ouvrage qui a déjà nécessité des réparations par le passé. Courant octobre 2020, des infiltrations d'eau sont apparues dans un des locaux au premier étage. Fin octobre 2020, lors de très fortes pluies, l'infiltration s'est aggravée. La situation a été examinée afin de déterminer la cause des infiltrations et un seul devis, pour le moment, a été obtenu. Le Conseil communal appuyé par le Chef du service technique va examiner différentes possibilités avant d'adjuger les travaux. Comme il s'agit d'une dépense urgente, elle aurait pu être réalisée sans passer par un vote d'approbation du Conseil général. Vu la proximité temporelle entre l'apparition des dégâts et la séance du Conseil général ainsi que le montant important de la dépense, il y a, toutefois, été renoncé.

Financement par l'emprunt

Investissement de 160'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	1'600.00
Amortissements 3%	4'800.00
Coûts totaux	6'400.00

- **Achat de penderies enfants pour l'école à Noréaz pour CHF 12'000.-**

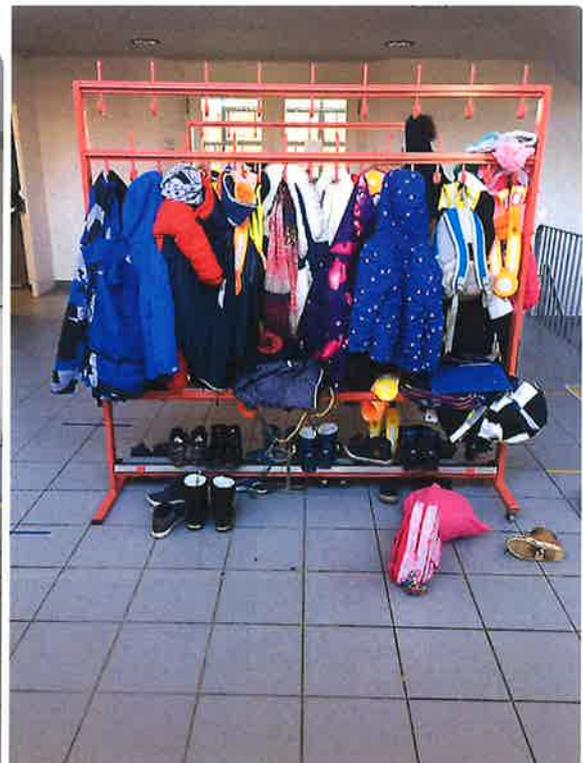
Nous souhaitons acquérir 4 penderies qui viendront compléter celles déjà existantes. Elles seront moins hautes pour rendre les enfants plus jeunes autonomes.

Sur les 4 penderies, 2 resteraient dans le hall d'entrée et les 2 autres seront installées sur la galerie. Ceci pour ne pas mélanger les affaires des enfants avec les autres utilisateurs du complexe (foot, autres sports).

Financement par l'emprunt

Investissement de 12'000.-	Coûts annuels
Intérêts 1%	120.00
Amortissements 15%	1'800.00
Coûts totaux	1'920.00

Modèle de penderie



Total des investissements proposés : CHF 1'248'000.-

Total des intérêts : 12'480.-

Total des amortissements : 74'180.-

Coûts totaux : 86'660.-

3.3 Tableau complet des investissements

Voir fichier annexe 1

Le Conseil communal

Liste des annexes :

1. Liste complète des investissements
2. Plan de situation général des routes

Annexe 1

Commune de Prez		Budget des investissements 2020				Budget des investissements 2021				
		Budget 2020 reports 2019 Charges	Budget 2020 Nouveaux Charges	Budget 2020 Revenus	Budget 2020 Charges	Budget 2021 reports 2020 Charges	Budget 2021 Nouveaux Charges	Budget 2021 Revenus	Budget 2021 Charges	Budget 2021 Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE		18'000.00		18'000.00		15'000.00		18'000.00	33'000.00
02	ADMINISTRATION GENERALE		18'000.00		18'000.00		15'000.00		18'000.00	33'000.00
020	Administration générale		18'000.00		18'000.00		15'000.00		18'000.00	33'000.00
020.501.00	Aménagement des locaux d'archives		18'000.00		18'000.00		15'000.00		18'000.00	33'000.00
020.501.10	Parc informatique						15'000.00			15'000.00
1	ORDRE PUBLIC	169'100.00	45'000.00		214'100.00				26'996.85	26'996.85
15	MILITAIRE	169'100.00	45'000.00		214'100.00				26'996.85	26'996.85
150	Militaire	169'100.00	45'000.00		214'100.00				26'996.85	26'996.85
150.503.00	PvN+NO / Assain. et mise aux normes buttes de tir + ciblère	169'100.00			169'100.00				26'996.85	26'996.85
150.506.10	Achat de véhicules pompiers		45'000.00		45'000.00					
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION		103'000.00		103'000.00					
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE		103'000.00		103'000.00					
210	Ecole primaire		103'000.00		103'000.00					
210.501.10	Achat d'un bus scolaire		80'000.00		80'000.00					
210.501.20	Achat de mobilier		23'000.00		23'000.00					
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	50'000.00			50'000.00				50'000.00	50'000.00
33	PLACES ET ESPACES PUBLICS	50'000.00			50'000.00				50'000.00	50'000.00
330	Places et espaces publics	50'000.00			50'000.00				50'000.00	50'000.00
330.501.00	CO / Aménagement circuit sentier public	50'000.00			50'000.00				50'000.00	50'000.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	631'911.45			631'911.45				631'257.25	1'159'257.25
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	631'911.45			631'911.45				631'257.25	1'159'257.25
620	Routes communales, génie civil	631'911.45			631'911.45				631'257.25	1'159'257.25
620.501.00	PvN / Frais études Valtraloc	55'800.00			55'800.00				55'800.00	55'800.00
620.501.10	NO / Trottoir des Arbognes	215'000.00			215'000.00				215'000.00	215'000.00
620.501.20	NO / Réalisation zones 30 km/h dans le village	124'203.00			124'203.00				123'548.80	123'548.80
620.501.30	CO / Aménagement Valtraloc	121'419.45			121'419.45				121'419.45	121'419.45
620.501.40	CO / Valtraloc	30'615.45			30'615.45				30'615.45	30'615.45
620.501.50	CO / Etude zone 30km/h	7'980.65			7'980.65				7'980.65	7'980.65
620.501.70	CO / Projet Centre-village:	40'000.00			40'000.00				40'000.00	40'000.00
620.501.80	CO / Aménagement Rte de Montbelley	36'892.90			36'892.90				36'892.90	36'892.90
620.501.85	Noréaz : Rte Sous Pierraz - réfection									
620.501.90	PvN / Trottoir rte des Chênes et tapis finition									
620.501.95	Eclairage LED + dynamique - rte des Combes									
620.503.00	Achat d'un véhicule édilitaire									
620.505.00	Noréaz : Rte de Seedorf - réfection									

Compte		Budget 2019 reports		Budget 2020 Nouveaux		Budget 2020 Totaux		Budget 2021 reports		Budget 2021 Nouveaux		Budget 2021 Totaux	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Commune de Prez													
Budget des investissements 2020													
7		PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT											
70	700	2'832'722.35	150'000.00	69'500.00	150'000.00	2'902'222.35	150'000.00	2'811'735.47	533'000.00	40'000.00	533'000.00	3'344'735.47	40'000.00
700	700.501.00	697'728.35	70'000.00	45'000.00	70'000.00	742'728.35	70'000.00	695'998.92	86'000.00	20'000.00	86'000.00	781'998.92	20'000.00
700	700.501.05	697'728.35	70'000.00	45'000.00	70'000.00	742'728.35	70'000.00	695'998.92	86'000.00	20'000.00	86'000.00	781'998.92	20'000.00
700	700.501.10	244'000.00		244'000.00		244'000.00		167'491.20			167'491.20		
700	700.501.20	25'000.00		25'000.00		25'000.00		25'000.00			25'000.00		
700	700.501.30	18'000.00		18'000.00		18'000.00		18'000.00			18'000.00		
700	700.501.35	20'000.00		20'000.00		20'000.00		275'000.00			275'000.00		
700	700.501.40	275'000.00		275'000.00		275'000.00		115'728.35			115'728.35		
700	700.501.50	115'728.35		115'728.35		115'728.35		44'420.37			44'420.37		
700	700.501.70			45'000.00		45'000.00					40'000.00		
700	700.501.80										28'000.00		
700	700.501.85										18'000.00		
700	700.610.00										20'000.00		
Budget des investissements 2021													
71		PROTECTION DES EAUX											
710	710	2'043'734.15	80'000.00	2'043'734.15	80'000.00	2'043'734.15	80'000.00	2'042'259.20	303'000.00	20'000.00	303'000.00	2'345'259.20	20'000.00
710	710.501.00	529'000.00		529'000.00		529'000.00		529'000.00			529'000.00		
710	710.501.20	20'000.00		20'000.00		20'000.00		20'000.00			20'000.00		
710	710.501.40	131'263.00		131'263.00		131'263.00		129'945.50			129'945.50		
710	710.501.50	61'000.00		61'000.00		61'000.00		61'000.00			61'000.00		
710	710.501.80	8'691.35		8'691.35		8'691.35		8'691.35			8'691.35		
710	710.501.85	603'779.80		603'779.80		603'779.80		603'622.35			603'622.35		
710	710.501.90	640'000.00		640'000.00		640'000.00		640'000.00			640'000.00		
710	710.501.95	50'000.00		50'000.00		50'000.00		50'000.00			50'000.00		
710	710.503.00									15'000.00	15'000.00		
710	710.505.00									275'000.00	275'000.00		
710	710.506.00									13'000.00	13'000.00		
710	710.610.00									20'000.00	20'000.00		
Budget des investissements 2022													
74		CIMETIERE											
740	740	20'000.00		20'000.00		20'000.00		20'000.00			20'000.00		
740	740.501.00	20'000.00		20'000.00		20'000.00		20'000.00			20'000.00		
75		CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS											
750	750	24'500.00		24'500.00		24'500.00		24'500.00			24'500.00		
750	750.501.10	24'500.00		24'500.00		24'500.00		24'500.00			24'500.00		

Commune de Prez		Budget des investissements 2020				Budget des investissements 2021			
		Budget 2020 reports 2019	Budget 2020 Nouveaux	Budget 2020 Totaux	Budget 2020 reports 2020	Budget 2021 Nouveaux	Budget 2021 Totaux	Budget 2021 reports 2021	Budget 2021 Totaux
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE								
790	Aménagement du territoire	71'259.85		71'259.85	53'477.35	144'000.00		197'477.35	
790.501.10	CO / Mensuration cadastrales	71'259.85		71'259.85	53'477.35	144'000.00		197'477.35	
790.501.20	CO / Révision PAL	40'144.00		40'144.00	40'144.00			40'144.00	
790.505.00	PvN / Révision du plan d'aménagement local	11'115.85		11'115.85	9'212.90			9'212.90	
790.505.10	Phase I - PAL Prez	20'000.00		20'000.00	4'120.45			4'120.45	
790.505.20	Phase II - PAL Prez					30'000.00		30'000.00	
						114'000.00		114'000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS								
94	GERANCE FORTUNE ET DETTES								
942	Prez-vers-Noréaz : Administration - rénovation du toit					172'000.00		172'000.00	
						172'000.00		172'000.00	
						172'000.00		172'000.00	
						160'000.00		160'000.00	
943	Complexe communal Noréaz								
943.501.00	Achat de penderies					12'000.00		12'000.00	

Commune de Prez		Budget des investissements 2020				Budget des investissements 2021			
		Budget 2020 reports 2019	Budget 2020 Nouveaux	Budget 2020 Totaux	Budget 2021 reports 2020	Budget 2021 Nouveaux	Budget 2021 Totaux		
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION		18'000.00	18'000.00		18'000.00	15'000.00	33'000.00	
1	ORDRE PUBLIC	169'100.00	45'000.00	214'100.00	26'996.85			26'996.85	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION		103'000.00	103'000.00					
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	50'000.00		50'000.00				50'000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	631'911.45		631'911.45	631'257.25	528'000.00		1'159'257.25	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	2'832'722.35	150'000.00	2'902'222.35	2'811'735.47	533'000.00	40'000.00	3'344'735.47	40'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS					172'000.00		172'000.00	
	TOTALISATION	3'683'733.80	150'000.00	3'919'233.80	3'537'989.57	1'248'000.00	40'000.00	4'785'989.57	40'000.00
	Résultat	3'683'733.80	85'500.00	3'769'233.80	3'537'989.57	1'208'000.00		4'745'989.57	

